



# GRAZAC

## BULLETIN MUNICIPAL - Septembre 2008 -



### Editorial :

**Grazacoises, Grazacois  
Chers Administrés, Chers Amis,**

Vous m'avez élu avec la liste « Un Rassemblement de Gauche », et parce que vous trouverez dans ce journal le travail engagé par mon équipe, travail que vous pourrez constater sur le terrain, je pense que vous êtes en droit de connaître aussi mon analyse de la situation politique et économique qui nous touche tous. Ainsi la sensibilité de votre conseil municipal est aux antipodes des décisions présidentielles qui dégradent de plus en plus votre quotidien, et la cohésion sociale et égalitaire qui font les liens de notre République.

La période estivale 2008 s'est distinguée par une actualité événementielle exceptionnelle :

- La modification de la Constitution / Le nouveau Code du Travail / La modification de la loi sur les 35 heures / La modification du nombre de jours légaux de travail des cadres / La modification des règles de prises en charge des remboursements (Sécurité Sociale) / mais encore, la revalorisation des retraites 1.9 % pour l'année 2008 contre 3.5 % d'inflation / Mise en place du RSA et son projet de financement par une taxe de 1 % sur les revenus financiers et immobiliers, sans toucher au « bouclier fiscal » / La fin de GDF par la fusion GDF/SUEZ.... Et la Poste à venir .... La hausse incommensurable des hydrocarbures (essence, gas-oil et ... le fuel domestique)

- La venue des Chefs d'Etats des Pays méditerranéens au défilé national du 14 Juillet et, après la Libye, le rapprochement diplomatique avec la Syrie / La suppression de 83 sites ou bases militaires françaises, et intégration en force dans l'OTAN... et pendant ce temps envoi de jeunes soldats en Afghanistan .... / La Géorgie (candidate à l'Europe) en conflit ouvert avec la Russie et un Président Européen qui a oublié de stipuler la notion de son intégrité territoriale dans l'accord de cessez le feu.

- « EDVIGE », ou comment on fiche d'office : syndicalistes, élus, adhérents associatifs actifs, et ...jeunes de plus de 13 ans (mineurs) ... supposés porter atteinte ou troubler l'ordre public .../ Un haut responsable de la sécurité publique « qui saute » en Corse / 11000 postes d'enseignants en moins et la nouvelle organisation des rythmes scolaires...

Le souffle me manque et pourtant je n'ai sûrement pas tout énuméré, loin s'en faut. Serait-il indécent de penser que ce « mikado d'annonces » n'est là que pour nous soustraire à une quelconque évaluation de nos conditions d'existence quotidienne.

Ma réaction, ma colère au risque de surprendre, c'est de dire *ça suffit, c'en est trop*, même si j'ai peu d'espoir d'être entendu.

A quand un véritable rassemblement des forces populaires et républicaines pour un projet, même au minimum ? Et arrêter cette casse, stopper les pleins pouvoirs de cet ultralibéralisme qui détruisent la France, la construction européenne, et au-delà la planète.

La gauche n'a pas le droit de se laisser affaiblir sur des querelles de pouvoir, même si chacun a sa place lors d'élections locales, les ambitions du pouvoir national doivent être au service des concitoyens et débattues ensemble. Ce message je l'adresserai à mes collègues, à chaque rencontre, à chaque occasion.

Pour ma part avec votre Conseil Municipal, je continuerai à œuvrer pour que, à Grazac, notre quotidien soit au mieux respecté, notamment dans tout ce que, ensemble nous pourrions améliorer.

### SOMMAIRE

**Comptes-rendus des conseils municipaux de mai à fin août 2008**

**Infos diverses : assainissement, PLU, local communal ...**

**Dossiers : Nettoyage de printemps, Fête de la musique**

**A la une : FETE LOCALE 19 20 21 septembre 08**

**GRAZAC en FÊTE**  
**du 19 au 21 SEPTEMBRE 2008**  
organisé par le Comité des Fêtes de Grazac  
Fête Foraine les 3 jours - Bals gratuits

<b>Ven 19 sept</b>	18 h 30 Apéritif concert 19 h 30 Soirée Grillade : 5 € Réservation au 06 30 18 75 83 ou à la Mairie le matin 22 H 00 <b>BAL Disco avec EL DIABLO</b>
<b>Sam 20 sept</b>	14 h 00 Tournoi de foot à 4 (RDV place de la fête) 18 h 30 Apéritif concert animé par l'orchestre SAHARA 19 h 30 Paella : Menu à 12 € - Réservé au 06 30 18 75 83 ou à la Mairie Apportez vos couverts !!! 22 H 00 <b>BAL avec le grand orchestre SAHARA</b>
<b>Dim 21 sept</b>	A partir de 11 h 30 Apéro TAPAS - 7 € 14 h 00 Concours de pétanque en doubles (RDV place de la fête) 18 h 30 Apéritif offert par la Municipalité et animé par l'orchestre MUSETTE 22 H 00 <b>BAL dans la salle des fêtes avec l'orchestre MUSETTE</b>

Le comité des Fêtes de Grazac vous attend nombreux.

## **REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ...**

Vous trouverez ci-dessous un résumé des sujets abordés et débattus lors de nos différents conseils municipaux. Nous vous rappelons que les procès verbaux sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet et qu'ils sont disponibles pour lecture au secrétariat de la mairie.

### **REUNION DU 9 MAI 2008 :**

**Désignation** des délégués au SMIVOM : Mrs Lorrain et Mesples / **Approbation** des modifications et de la révision simplifiée du PLU / **Désignation** des délégués à la Commission Communale des Impôts : M. Le Maire expose les résultats de la consultation d'appel à candidature ...

### **REUNION DU 30 MAI 2008 :**

Modification du contrat de l'agent non titulaire / **Achat matériel et aménagements divers** : acquisition d'un défibrillateur semi-automatique, matériel de jeux et équipements pour la zone de loisirs, matériel pour entretien des haies et espaces verts / **Organisation de la Fête de la Musique** : toutes les associations de Grazac ont été invitées à y participer / **Création** d'un point d'eau proche Salle Polyvalente / **Extension** de la sono à l'extérieur de la Salle Polyvalente / **Subvention** au Comité des Fêtes ...

### **REUNION DU 20 JUIN 2008 :**

**Projet** du plateau surélevé au droit du bar : déposé en 2006 dont le montant s'élève à 8 500 euros HT après subvention reste à charge de la commune 5 100 euros / **Demande de programmation** des travaux avec l'antenne d'Auterive du Conseil Général / **Préparation voirie** 2009-2010 / **Raccordement eau potable** sur réseau (SIERGA) pour une habitation ancienne et éloignée qui jusqu'ici était branchée sur un puits qui aujourd'hui est pollué et dont l'eau est impropre à la consommation / **Assainissement** : mise en œuvre de la tranche 2 (chemin du Château/Bernadou) dans les meilleurs délais – demande d'engagement de la tranche 3 (le Bezinat) dès cette année soutenue par notre conseiller général M. Brunet (DM2 : décision modificative cession plénière du Conseil Général de septembre) / **Travaux à entreprendre** : réfection de la chaussée autour de la Place de l'Eglise, aménagement plateforme pour containers, pose de poubelles terrain de pétanque et aire de loisirs, agencement de la place salle polyvalente, installation de poteaux de foot ...

### **REUNION DU 27 JUIN 2008 :**

**Election** des délégués pour les élections sénatoriales.

### **REUNION DU 18 JUILLET 2008 :**

**Local communal** (ancien bar) : vente aux enchères du matériel privé effectuée le 17 juillet 2008 / **Désignation** de la correspondante « Défense » : Mme Sabatier / **Association Arts** : demande d'utilisation d'une salle – proposition de la salle de réunion du conseil / **SDEHG** : vote d'un budget pour l'extension du réseau électrique qui sera divisé en 3 tranches sans en modifier les délais de réalisation / **Pool routier 2007-**

**2008** : devis approuvé à l'unanimité / **Equipeement aire de loisirs** : devis approuvé à l'unanimité / **Bâtiment communal** (atelier municipal) : approbation à l'unanimité par le conseil de la mise en place des démarches et procédures nécessaires à l'engagement des travaux et pouvoir donné à M. Le Maire pour lancement de l'opération / **Arrêté** pris concernant l'entretien des mitoyennetés et bords de voirie – **Délibération** et arrêté pris sur les biens abandonnés / **Financement** travaux RD28E : 220 000 euros financés par le Conseil Général / **Calendrier** des permanences du conseiller général M. Brunet affiché en Mairie ...

### **REUNION DU 29 AOUT 2008 :**

**Fête locale** les 19, 20 et 21 septembre 2008 : le Conseil Municipal soutient le Comité des Fêtes dans l'organisation de la fête / **Achat** de matériel et aménagements divers : compte-rendu des engagements pris / **Elections sénatoriales** : Présentation des diverses candidatures et démarches des candidats (individuelles, parti politique...) – Le Conseil donne mandat à M. Le maire / **Communication publique** : site Internet en cours de réalisation / **Local communal** (ancien bar) : quelle vocation – quelques idées (Bistrot de Pays ...) / **Convocation** des associations : mise en place du calendrier des activités associatives et de l'occupation des salles / **Déplacement** des boîtes aux lettres de La Poste / **Réparation** de la croix du cimetière et peinture de la statue de la vierge prévues ...

---

## **INFOS ...**

### **ASSAINISSEMENT**

Lors de l'entrevue avec M. Chevalier, responsable des travaux au sein de la Communauté de Communes, il a été communiqué que la commission de la D.C.E. (dossiers de consultation des entreprises) a eu lieu semaine 35 (fin août), pour un début des travaux estimé fin octobre -début novembre au quartier Bernadou et chemin du Château. Les demandes de subventions ont été lancées concernant le quartier Bézinat pour des travaux devant commencer fin premier semestre 2009 (à suivre...)

### **A QUOI SERT LE PLU ?**

Il gère l'ensemble du territoire de la Commune : les bois, les zones agricoles, les zones naturelles, les zones à urbaniser (ouvertes et fermées), les zones existantes à classer par rapport au schéma communal d'assainissement adopté en 1998 :

- **zone UA** : groupe de constructions compactes et anciens quartiers
- **zone UB** : constructions plus éparées, proches du centre bourg, quartiers construits ces 30 dernières années
- **zone UC** : constructions très éparées et éloignées du centre bourg

Le PLU a remplacé le POS en 2000 et sert aussi à créer des zones constructibles et à définir les parcelles.

## **... INFOS**

### **PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS :**

Le Maire et/ou ses adjoints vous recevront sur rendez-vous le samedi matin de 9 h à 12 h. Venir à l'improviste peut vous faire attendre car ce jour-là se tiennent des réunions et rencontres diverses.

### **LOCAL COMMUNAL (ANCIEN BAR) :**

Après récupération des clés et vente aux enchères effectuée, la Commune reprend possession du local. Les travaux de nettoyage et de remise en conformité ont commencé. Le Conseil Municipal envisage de faire de cet endroit un lieu de convivialité, de contact, un espace de rencontres (genre Bistrot de Pays, ...)

### **CRECHE DE MIREMONT :**

Les travaux de construction de la crèche de Miremont ont débuté au mois de juin 2008. Ce projet, qui avait vu le jour à Miremont en 2005, est aujourd'hui porté et financé par la Communauté de Communes du District de la vallée de l'Ariège. Le terrain a été donné par la commune de Miremont. Le choix de l'emplacement sur le bord de la RD 12 représente pour notre communauté de communes un intérêt géographique important. En effet, cette crèche se situe sur le trajet domicile/travail des communes de Lagrâce-Dieu, Puydaniel, Mauressac, Grazac et Caujac dont les populations actives (pour la plupart) travaillent à Toulouse. De plus, ce choix a été déterminant pour obtenir le soutien financier de la CAF. Il s'agit d'une structure multi accueil de 25 places (crèche/halte-garderie). Cette crèche est la première d'un programme « petite enfance » comprenant le nouveau Centre de Loisirs d'Auterive, qui vient d'ouvrir ses portes, ainsi que la construction de deux autres crèches dont les lieux et genres seront déterminés par les élus du conseil communautaire. L'ouverture de cette crèche est prévue pour le mois de janvier 2009. Dès maintenant les pré inscriptions sont à adresser à la Mairie, qui transmettra au District de la Vallée de l'Ariège.



**Légende :** Il s'agit d'une structure en bois posée sur un socle béton de réalisation classique.

### **TRI SELECTIF :**

On peut estimer que globalement les résultats concernant le tri sélectif sont corrects, ils ne demandent qu'à être améliorés, notamment dans les regroupements collectifs, où les encombrants (vieux vélos, chaises de jardin cassées, appareils électroménagers en panne, etc.) et les cartons d'emballages ne doivent pas être déposés dans les conteneurs jaunes, ou autour des points de regroupements. Ceci dit, il semble désormais acquis que certaines personnes transforment ces points en dépotoirs. Le conseil municipal demande à l'ensemble de la population une vigilance continue, afin de minimiser les coûts du tri, en effet, chaque conteneur rejeté coûte cher, et se traduit par une hausse de la taxe des ordures ménagères.



Point de regroupement derrière la Mairie transformé en dépotoir

Le conseil municipal a fait aménager une plateforme pour le stockage des conteneurs.

### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :**

Le CCAS a remplacé les anciens bureaux d'aide sociale et a pour vocation l'aide et l'accompagnement des personnes. C'est un organisme distinct de la Mairie ; il est géré par un conseil d'administration présidé par M. Le Maire. Actuellement, à Grazac, est à l'étude l'évaluation d'une politique de soutien social.

### **VANDALISME :**

Nous sommes de plus en plus confrontés à des actes de vandalisme, des vols, à l'Ecole Maternelle, des dégradations sur la voie publique, entraînant des coûts supplémentaires pour la collectivité.

### **ELECTIONS DU CNRACL (CAISSE NATIONALE DE RETRAITE DES AGENTS DES COLLECTIVITES LOCALES) :**

La CNRACL procède au renouvellement de son conseil d'administration en décembre 2008. L'élection de ses membres élus a lieu dans le cadre d'un vote par correspondance, notamment pour les affiliés en retraite. La Caisse des Dépôts a établi les listes électorales dans le cadre de sa mission d'organisation du scrutin. Les instructions de vote et les listes des électeurs, prenant en compte agents actifs et retraités, peuvent être consultées au tableau d'affichage (sous le préau).

## ***DOSSIERS ...***

### **NETTOYAGE DE PRINTEMPS**

La journée de nettoyage des communes, décidée par la Communauté de Communes du District de la Vallée de l'Ariège, a eu lieu le samedi 24 mai 2008 (jour de la fête de la nature) à GRAZAC. Les populations de tous les villages concernées s'étaient mobilisées massivement pour

participer à ce grand ménage. Après une matinée bien remplie, un apéritif a été offert par les Maires des communes participantes. Le District a, pour sa part, invité tous les participants à un repas convivial pour clôturer cette journée.



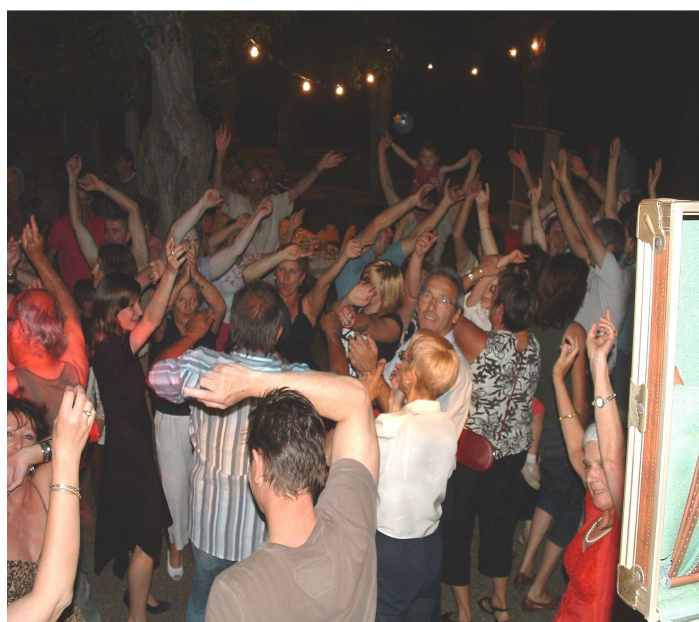
### **FETE DE LA MUSIQUE**

Cette première fête de la musique organisée sous l'égide de la municipalité fut un succès incontestable. C'est une foule joyeuse et festive qui a chanté et dansé jusqu'à très tard dans la nuit. M. le Maire avec son conseil, dans un

esprit de convivialité et d'amitié, avait invité toutes les associations locales à participer à cette fête de la musique. La Pétanque Grazacoise a offert l'apéritif, d'autres étaient représentées par plusieurs de leurs membres.



**Le repas offert par la municipalité a été largement apprécié par les convives.**



**Les danseurs sur la piste jusqu'au petit matin ...**

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL A LA CARTE (S.I.C.)**

La rentrée des classes 2008/2009 a vu une augmentation des enfants inscrits dans les écoles de Caujac/Esperce/Grazac, Caujac représentant le plus grand nombre d'enfants, lié aux nouveaux lotissements réalisés dans cette Commune.

Ces élèves se répartissent ainsi dans chaque école :

- école maternelle de Grazac : 57 enfants
- école primaire de Caujac : 89 enfants
- école primaire d'Esperce : 22 enfants

Soit un total de : **168 enfants dans le RPI**

Une ouverture de classe a été nécessaire à Caujac. Côté projet, le Conseil Syndical lors de sa séance du 16/06/2008 a voté à l'unanimité l'agrandissement de l'école maternelle. L'inscription au programme départemental 2009 des constructions scolaires du 1<sup>er</sup> degré, au Conseil Général, a été effectuée le 31/07/2008.

La Présidente du SIC

## **DEFENSE DE L'ECOLE**

Une manifestation contre les mesures prises au plus haut niveau, aboutissant à une remise en cause en profondeur du système éducatif, a eu lieu le Jeudi 11 Septembre 2008 à l'École Maternelle de Grazac. Malgré son empêchement, le Conseil Municipal est entièrement solidaire des enseignants qui défendent une école publique au service de la réussite de tous nos enfants, et nos jeunes.

## **RAPPELS**

### **Repas à domicile pour les personnes âgées.**

Ces repas sont au prix de 5,78€, et ne concernent que le midi. Pas de livraison de Week End, les repas seront livrés le vendredi à midi pour les 2 jours suivants.

Prière de s'inscrire auprès de la cuisine centrale au n° de Téléphone : 05.61.50.01.57.

Commander 72 heures à l'avance. La facturation mensuelle s'effectue par la CCVA, le règlement sera fait à la trésorerie d'Auterive.

## **LA VIE DES ASSOCIATIONS**

Le Vide Grenier organisé par l'Association Grazac Loisirs a eu lieu le 20 juillet 2008, il a connu un franc succès. Le beau temps était de la partie.



## **BATIMENT COMMUNAL (atelier municipal)**

Nous avons lancé le projet du bâtiment municipal, pour être en conformité avec la réglementation européenne, qui impose des locaux pour le personnel, et le stockage de produits toxiques et dangereux.

Ce bâtiment comprendra également des salles pour les associations.

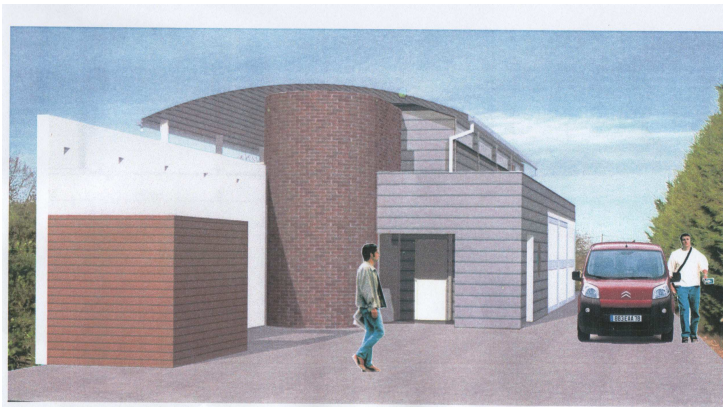


Photo de l'avant projet non définitif

## **SITE INTERNET**

MAIRIE DE GRAZAC HAUTE GARONNE

Page 1 sur 2



Un aperçu du site Internet de votre commune en cours de construction, et mis en ligne courant octobre 2008

## **REUNION DES ASSOCIATIONS**

- le 26 Septembre 2008 à 21 heures Salle de réunion

Associations invitées :

- Le Comité des fêtes
- L'École maternelle
- Grazac Loisirs
- Les Bancaloux
- A.C.C.A. La Chasse
- La Pétanque Grazaçoise
- ARTS
- Pagèse Equitation

## **Dernière minute**

L'association ARTS, ne pourra tenir ses réunions de formation d'atelier de dessin et peinture, comme prévu, car le nouvel emploi du temps de son moniteur ne le lui permet plus pour l'instant. Mais ce n'est que partie remise.

## NAISSANCES :

.....

.....

## DECES :

Mme Pauline PONS née ARIBAUT  
Mr Pierre PONS

## MARIAGES :

Le 7 juin 2008 : Cécile SALVAYRE  
José PRIETO

Le 30 août 2008 : Stéphanie CHARRIE  
Yannick RIZZI

## RAPPEL

→ Tout citoyen à Grazac ou ailleurs trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à connaissance par publicité : - affichage en lieu et place prévu à cet effet (à Grazac sous le préau de la Mairie) – par archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie.

→ La Mairie est ouverte les :

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi  
de 08h00 à 12h00
- Le Samedi de 11h00 à 12h00.
- Fermeture le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois

→ Le recensement pour la journée citoyenne, est obligatoire dès le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons). Cette démarche est à accomplir à la mairie du domicile.

→ Toutes personnes domiciliées et désirant voter sur la commune, doivent s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

→ Pensez, lorsque vous arrivez dans la commune (pour les nouveaux habitants) à faire le changement d'adresse de :

- votre carte grise
- votre carte d'identité

En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant tous ces changements.

## ORDURES MENAGERES

→ Ramassage des containers :

Le vert et le jaune :  
Route d'Esperce le lundi matin  
Le reste de la commune le mercredi matin

→ Et un 2<sup>ème</sup> ramassage et effectué sur les points de regroupement, uniquement pour les containers vert, le vendredi matin.

→ Pour les monstres, pensez à vous inscrire à la mairie, nous transmettrons cette liste au SMIVOM et ce dernier vous informera personnellement du jour de leur passage.

**N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS CONTAINERS  
LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.**